



DOSSIER 3.

Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Comment adapter ces programmes pour traiter les deux types de violence

Remerciements

Ce dossier a été rédigé par Kate Doyle en collaboration avec Alessandra Guedes (UNICEF), Christine Kolbe-Stuart (UNICEF), Clara Alemann (Equimundo), Lina Digolo (Prevention Collaborative), Lori Heise (Prevention Collaborative) et Ruti Levtoy (Prevention Collaborative).

Les personnes suivantes ont révisé ce document ou apporté leur contribution : Gary Barker et Giovanna Lauro à Equimundo ; Chemba Raghavan, Emma Ferguson, Felicity Brown, Floriza Gennari et Marcy Levy à l'UNICEF ; Beatrice Ogutu et Moureen Ochieng à ICS-SP Afrique ; Kathy Durand, Dominique Maidment, Ritha Nyiratunga, Rubina Singh et Oluwatobiloba Ayodele à Prevention Collaborative et Katy Chadwick (consultante indépendante). La version anglaise de ce document a été révisée par Jill Merriman et conçu par Blossom.

L'élaboration de ce dossier a été financée par la Oak Foundation par le biais d'une subvention accordée à Prevention Collaborative.

Référence suggérée

UNICEF Innocenti - Bureau mondial de recherche et de prospective, Prevention Collaborative et Equimundo, Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes. Comment adapter les programmes pour lutter contre les deux types de violence. Dossier 3. UNICEF Innocenti, Florence, 2023.

Publié par

UNICEF Innocenti - Bureau mondial de la recherche et de la prospective

Via degli Alfani 58

50121, Florence, Italie

Tél: (+39) 055 20 330

E-mail: innocenti@unicef.org

Réseaux sociaux : @UNICEFInnocenti sur [Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#),

[X \(Twitter\)](#) et [YouTube](#)

www.unicef.org/innocenti/

En partenariat avec

Prevention Collaborative

E-mail: support@prevention-collaborative.org

Réseaux sociaux : [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

www.prevention-collaborative.org

Equimundo: Center for masculinities and social justice

1367 Connecticut Avenue NW, Suite 210

Washington, DC 20036

Réseaux sociaux : [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)

www.equimundo.org

Introduction



© UNICEF

On s'intéresse de plus en plus à la façon dont les programmes de soutien aux parents et aux proches ayant la charge des enfants peuvent être adaptés ou renforcés afin de réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes, étant donné les conséquences de cette violence sur la santé physique et mentale, le développement et le bien-être des enfants. Les programmes d'éducation parentale qui ont réussi à réduire ces deux types de violence adoptent souvent une approche transformatrice de genre, en travaillant avec les femmes et les hommes pour remettre en question les normes de genre et les dynamiques de pouvoir inégales et construire des relations et des compétences parentales qui favorisent une dynamique familiale plus équitable, bienveillante et non-violente.^{1,2} Ces programmes permettent de tirer des enseignements importants afin de renforcer les programmes en cours en matière de parentalité et de travailler à l'intersection de la violence à l'égard des enfants et de la violence à l'égard des femmes.

Ce document est destiné aux professionnels de la parentalité qui mettent en œuvre des programmes d'éducation parentale et qui souhaitent adapter leurs programmes pour y intégrer la prévention de la violence et l'égalité des genres. Le dossier s'articule autour de cinq phases d'adaptation, chacune étant décomposée en étapes et en actions spécifiques que les professionnels doivent entreprendre lorsqu'ils adaptent leur programme. Ce dossier est le troisième d'une série destinée à aider les professionnels à intégrer la prévention de la violence à l'égard des enfants et des femmes et l'égalité entre les genres dans les programmes d'éducation parentale en cours.

Encadré 1. Objectif de cette série : programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes

Cette série met intentionnellement l'accent sur les programmes d'éducation parentale, même si la réduction de l'exposition des enfants à la violence au sein de la famille implique un travail avec les individus, les familles, les communautés, les institutions et les systèmes pour modifier les comportements et les normes. Dans nombre de communautés, les programmes d'éducation parentale s'adressent déjà aux parents et aux personnes qui s'occupent des enfants. Les données disponibles indiquent que ces programmes peuvent être renforcés afin de réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes et de promouvoir l'égalité entre les genres, tout en améliorant le rôle des parents et le futur des enfants. Cette série met l'accent sur :

- Les formes les plus courantes de violence à l'égard des enfants et des femmes, à savoir les châtiments violents infligés par les parents et la violence exercée par le partenaire intime. Ces deux formes de violence coexistent souvent dans les familles et des éléments indiquent que les programmes d'éducation parentale peuvent les réduire.
- Les avantages d'une intervention précoce et le grand nombre de preuves résultant des programmes d'éducation parentale pour les parents de jeunes enfants montrent que cette approche pourrait réduire la violence à l'égard des enfants et celle exercée par un partenaire intime. Cependant, une partie de ces données est également applicable aux programmes destinés aux parents d'enfants plus âgés et adolescents.
- Ces résultats s'appliquent plutôt aux relations de type hétérosexuel, étant donné que la dynamique des relations inégales entre les hommes et les femmes est un facteur de risque de violence entre partenaires intimes et que les hommes en sont les principaux auteurs. Même si la violence dans les relations non hétérosexuelles - également motivée par une dynamique de pouvoir et de contrôle - n'entre pas dans le cadre de cette série, les parents et toutes les personnes ayant la charge d'enfants, quels que soient leur sexe, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, peuvent bénéficier de programmes d'éducation parentale conçus pour prévenir la violence et promouvoir des environnements stimulants pour les enfants.

Tout au long de la série, nous utilisons indifféremment les termes « parents » et « personnes ayant la charge des enfants » pour désigner les personnes qui jouent un rôle primordial dans la prise en charge des enfants, qu'il s'agisse de parents biologiques ou adoptifs, de famille d'accueil, de grands-parents, d'autres membres de la famille ou de tuteurs.

Encadré 2. Programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre visant à réduire la violence familiale

Les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre cherchent à s'attaquer aux causes profondes des inégalités fondées sur le genre et à remettre en question ou à transformer les rôles, les normes et les déséquilibres de pouvoir préjudiciables entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles³. Ils travaillent avec les parents et les personnes ayant la charge des enfants afin de promouvoir des relations bienveillantes et équitables et des interactions non violentes pour l'ensemble de la famille.

Ces programmes visent à transformer les attitudes et les comportements des parents en matière de genre afin d'améliorer les relations de couple et de changer la façon dont les parents élèvent leurs enfants. Pour ce faire, ils encouragent la réflexion critique et la discussion sur les attitudes, les normes et les dynamiques de pouvoir inégales entre les genres, et aident les parents à identifier les avantages de modes de vie plus équitables. Ils développent ou renforcent les compétences relationnelles et parentales afin d'améliorer la qualité des relations entre les parents et les enfants (par exemple, la communication, la régulation émotionnelle, la résolution des conflits, la gestion du stress et la discipline non violente).

Parallèlement à l'amélioration des pratiques parentales, ces programmes proposent de nombreux changements susceptibles d'améliorer la santé physique et mentale, le développement et le bien-être des enfants, et de contribuer à :

- établir des relations entre les parents et les enfants et entre partenaires intimes basées sur la bienveillance, le soutien mutuel et la non-violence,
- créer des relations équitables où les partenaires partagent la responsabilité des soins et le pouvoir de prendre des décisions concernant leur relation, leur ménage et la vie de leurs enfants,
- augmenter la capacité des parents et des personnes ayant la charge des enfants à les élever en leur offrant les mêmes soins et les mêmes possibilités de jeu, d'apprentissage et d'éducation sans stéréotypes de genres.

Pour une définition plus complète des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre et de leurs principes communs, des caractéristiques de leur mise en œuvre et de leur contenu, voir le [Dossier #2](#) de cette série.

Comment entreprendre l'adaptation de votre programme d'éducation parentale

L'adaptation de votre programme d'éducation parentale pour réduire la violence à l'égard des enfants et des adultes et promouvoir l'égalité des genres nécessite du temps et de l'investissement. Certains programmes devront peut-être repenser de manière significative leur mode de fonctionnement actuel, en particulier si c'est la première fois qu'ils abordent la violence exercée par un partenaire intime ou les normes de genre, ou qu'ils travaillent avec les pères. D'autres programmes peuvent ne nécessiter que des modifications mineures. Quoi qu'il en soit, le processus peut être difficile, mais le fait d'adapter votre programme de cette manière peut aider à renforcer le potentiel des parents à fournir des soins et à élever leurs enfants dans des familles plus équitables, aimantes et non violentes libérées des stéréotypes de genre.

Ce dossier propose une approche itérative et participative, engageant le personnel du programme, les facilitateurs, les participants et les principales parties prenantes dans l'identification et la validation des changements potentiels du programme. Il se base sur le Dossier 2, [Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence familiale. Contenu des programmes axés sur une approche transformatrice de genre](#), que vous pouvez consulter pour adapter votre programme.⁴ Le reste du dossier s'articule autour de cinq phases, qui sont divisées en étapes et actions clés. Selon votre point de départ, certaines étapes peuvent ne pas s'appliquer ou être mises en œuvre dans un ordre différent.

Bien que le guide soit conçu pour adapter des programmes qui fonctionnent déjà avec les parents et les familles, de nombreuses étapes sont applicables à la conception de nouveaux programmes ou à l'adaptation de programmes élaborés et testés dans un autre contexte. Toutefois, ces processus nécessitent des étapes supplémentaires, telles que la planification de l'échelle et de la durabilité et la génération de la demande, qui ne sont pas abordées dans le présent document.^{5,6}

Des ressources pour soutenir l'adaptation du programme sont recommandées à la fin du dossier.

Phase 1. Obtenir l'adhésion des organisations et des parties prenantes à l'adaptation.

X Ne pas supposer que le personnel (ou les facilitateurs) qui soutiennent votre programme d'éducation parentale comprendront ou accepteront immédiatement l'idée que le programme doit aborder la violence exercée par un partenaire intime, prendre en considération le genre et impliquer les hommes.

X Ne pas ignorer que le personnel et les facilitateurs peuvent avoir des attitudes similaires à celles des participants au programme ou être exposés aux mêmes attentes sexistes (par exemple, penser que les hommes ne sont pas capables de s'occuper des enfants ou que les femmes doivent accepter la violence pour le bien de la famille).

X Ne pas oublier que la remise en question des normes de genre et de la violence peut comporter des risques pour les participants (par exemple, augmentation de la violence) ou susciter des réactions négatives (par exemple, moqueries ou ostracisme de la part de la famille, des amis ou des membres de la communauté) ; ces risques doivent être identifiés, atténués et contrôlés.

Étape 1 : Consulter le personnel pour obtenir son adhésion.

- Prévoir suffisamment de temps pour vous adapter, en commençant par impliquer le personnel et la direction de votre organisation dans le travail aux intersections de la violence à l'égard des enfants et des femmes.
- Comprendre les attitudes et les perceptions du personnel concernant les programmes axés sur une approche transformatrice de genre et la participation des hommes. Cela peut se faire par le biais de conversations structurées avec le personnel ou d'enquêtes anonymes, parfois dans le cadre d'une enquête plus large sur les connaissances, les attitudes et les pratiques (lorsque les ressources sont disponibles).
- Offrir au personnel directement impliqué dans la mise en œuvre de votre programme d'éducation parentale (ainsi qu'aux autres membres du personnel) la possibilité de réfléchir à leurs propres attitudes en ce qui concerne les rôles des hommes et des femmes, l'éducation des enfants et les violences faites aux femmes, à travers des activités et des conversations structurées. (Voir l'Annexe 1 pour plus de détails).
- Prendre toutes les dispositions utiles pour que le personnel et la direction comprennent la raison d'être de l'intégration de la prévention de la violence et l'égalité des genres dans votre programme d'éducation parentale et les avantages qu'elle peut apporter aux enfants et à leurs parents.
- Créer un espace pour le personnel ayant une expérience limitée du travail avec les hommes pour permettre de comprendre l'importance de les impliquer et de s'interroger sur les aspects liés au travail avec les pères et les hommes ayant la charge d'enfants.
- Impliquer le personnel et les facilitateurs du programme dans l'examen de votre programme de parentalité existant (programme, recrutement et exécution) afin d'identifier les possibilités de renforcer l'accent mis sur la violence et l'égalité des genres.
- Réfléchir aux autres personnes que votre programme devrait impliquer dans ses efforts pour promouvoir des relations familiales bienveillantes, équitables et non violentes, telles que les familles marginalisées qui n'ont pas encore été contactées ou d'autres membres influents de la famille qui pourraient amener les parents à assumer de nouveaux rôles et à avoir des relations plus équitables (par exemple, les belles-mères dans certains contextes).

Étape 2 : Engager les principales parties prenantes dans l'adaptation du programme.

- Impliquer des organisations ou des acteurs externes (par exemple, des organisations de femmes, des experts en genre ou des représentants ou institutions publiques locales ou nationales) dans le processus d'adaptation afin d'apporter une expertise technique, promouvoir l'alignement sur les politiques publiques et faciliter la mise en œuvre du programme.
- Consulter ces acteurs pour comprendre le rôle qu'ils souhaiteraient jouer - par exemple, dans l'adaptation, mais aussi dans la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation du programme - et, le cas échéant, les dédommager pour le temps qu'ils ont consacré à cette tâche.
- Impliquer les femmes, les hommes, les enfants et les responsables communautaires dans les localités où votre programme intervient dans le processus d'adaptation pour s'assurer que les changements sont en adéquation avec les personnes concernées, leurs besoins et leurs désirs ; les impliquer dans la recherche formative et dans le test du contenu et des stratégies de recrutement (voir l'Étape 2 pour plus de détails).⁷

Étape 3 : Identifier les risques potentiels dès le départ.

- Identifier les réactions négatives potentielles auxquelles votre organisation peut être confrontée lorsqu'elle s'attaque à la violence à l'égard des enfants et des femmes ou à des normes de genre profondément ancrées, et identifier les moyens d'atténuer ces réactions (par exemple, en faisant appel à des alliés de haut niveau, en évitant les formulations qui prêtent à controverse, et en impliquant les communautés dans l'adaptation des programmes).
- Effectuer une évaluation pour déterminer les risques potentiels et les stratégies d'atténuation et élaborer une politique de sauvegarde et un processus d'orientation vers les services de soutien et d'intervention appropriés (cette activité se poursuit à l'Étape 5).
- Impliquer les facilitateurs et les parents dans l'identification des risques potentiels liés à la participation au programme, y compris dans le cas de parents qui s'opposent à la violence ou qui adoptent de nouveaux rôles de genre (par exemple, les hommes s'occupant des enfants, les femmes prenant des décisions financières), et des moyens de les atténuer.
- Explorer la mesure dans laquelle les risques potentiels diffèrent pour les femmes (par exemple, réduction du pouvoir de décision ou de l'autonomie, augmentation de la violence, des commérages ou de l'ostracisme), pour les hommes (par exemple, possibilité de taquineries ou d'ostracisme) et leurs enfants (par exemple, augmentation de la violence) ; cela peut avoir lieu pendant la recherche formative à l'Étape 2.
- Élaborer des protocoles ou des orientations à l'intention des facilitateurs et du personnel sur la manière de répondre aux différents scénarios difficiles susceptibles de se produire et impliquer les facilitateurs et le personnel dans l'identification des scénarios possibles et de leurs réponses.

Étape 4 : Considérer si des composantes supplémentaires du programme sont nécessaires ou doivent être adaptées.

- Déterminer si votre programme pourrait être renforcé par des éléments d'intervention supplémentaires ou s'il serait voué à l'échec sans eux (par exemple, pour modifier les normes au niveau communautaire, former les prestataires de services, plaider en faveur de changements législatifs ou politiques, ou créer des liens avec des services qui soutiennent la santé mentale des parents ou les responsables d'enfants).⁸
- Dans l'affirmative, étudier les partenariats avec des organisations qui apportent l'expérience ou l'expertise nécessaire pour concevoir conjointement et mettre en œuvre les composantes supplémentaires (si vous n'avez pas la capacité de le faire), ou examiner comment vous pouvez établir un lien avec leur travail existant, le soutenir ou l'amplifier.

Phase 2. Consulter les parents et comprendre le genre et la violence dans votre contexte.

X Ne pas penser qu'il suffit d'inviter les hommes à participer à votre programme en cours pour atteindre et fidéliser les pères. Il peut s'avérer nécessaire de modifier le recrutement, les facilitateurs, le contenu, le calendrier, et le lieu des séances.

X Ne pas supposer qu'il faille mener de nouvelles recherches approfondies sur les normes sociales ou de genre - ces normes sont souvent très similaires d'un contexte à l'autre et peuvent être identifiées et validées par des conversations avec le personnel, les animateurs et les participants.

Étape 1 : Comprendre la prévalence et les facteurs de la violence à l'égard des enfants et des femmes dans votre contexte, et réfléchir aux normes locales en matière de violence et de genre et à la façon dont elles influencent les parents.

- Consulter les recherches existantes sur la prévalence, les facteurs et l'acceptabilité de la violence à l'égard des enfants et des femmes dans votre contexte, lorsqu'elle existe (par exemple, [les enquêtes démographiques et sanitaires](#) [EDS], [les enquêtes à indicateurs multiples](#) [MICS], [les enquêtes sur la violence à l'égard des enfants](#) [VAC], ou d'autres enquêtes nationales collectant des données sur la violence).
- Analyser d'autres données ou travaux de recherche disponibles sur la violence à l'égard des enfants et des femmes dans votre contexte, y compris des travaux de recherche qualitatives, des évaluations de programmes, des recherches évaluées par des pairs ou des rapports parallèles. Tenir également compte des travaux de recherche effectués par et avec les communautés locales, les organisations de jeunes ou de femmes.
- Consulter les résultats des travaux de recherche déjà menés sur les normes en matière de genre, de parentalité et de violence à l'égard des enfants et des femmes dans votre contexte ou dans des contextes similaires, afin d'adapter le contenu du programme.
- Lorsque les recherches sont limitées ou ne sont pas disponibles, examiner la liste des normes relatives à la violence à l'égard des enfants et des femmes figurant à l'Annexe 2 de ce dossier avec le personnel, les facilitateurs et les parents afin d'identifier les normes les plus courantes dans votre lieu de travail (voir l'Étape 2 de cette phase).
- Être stratégique lors de la planification de votre recherche formative : identifier les informations qui vous manquent et qui sont nécessaires à l'adaptation du programme. Par exemple, s'il existe beaucoup d'informations sur les normes de genre ou la violence, vous pourrez concentrer votre recherche formative sur le recrutement et la fidélisation.

Étape 2 : Consulter les parents et les enfants dans le cadre d'une recherche formative afin de comprendre leurs expériences, leurs besoins et leurs souhaits.

- Consulter les parents (femmes et hommes), les enfants et les dirigeants des communautés où votre programme est mis en œuvre afin de vous assurer que les décisions d'adaptation sont fondées sur leurs besoins, leurs souhaits et les expériences qu'ils ont vécues.
- Si vous menez une recherche formelle, suivre les lois locales applicables en la matière et les directives éthiques internationales sur la conduite de recherches concernant la violence à l'égard des enfants⁹ et la violence à l'égard des femmes¹⁰ lors de la planification de votre approche.
- Prendre toutes les dispositions utiles pour que vos consultations et recherches soient menées auprès d'individus représentatifs de la population que votre programme vise à atteindre, y compris ceux qui n'ont pas encore été suffisamment pris en compte, tels que les pères ou les groupes marginalisés.
- Interroger les femmes et les hommes sur leurs désirs et leurs difficultés en tant que parents, sur la manière dont les attentes liées au genre façonnent ces expériences et sur les informations, le soutien et les compétences qu'ils souhaitent obtenir en tant que parents.
- Identifier les normes de genre dominantes et en discuter avec les parents, y compris les normes nuisibles qui entravent les pratiques parentales positives ou les relations équitables, et les normes positives qui pourraient être améliorées pour promouvoir une dynamique familiale plus bienveillante, équitable et non violente.⁷
- Écouter les points de vue des femmes et des hommes sur les obstacles potentiels à la participation (par exemple, l'heure, la durée ou l'endroit où se font les séances, la perte de revenus si celles-ci ont lieu pendant les heures de travail) et la meilleure façon de les surmonter pour éclairer les stratégies de recrutement.
- Si cela est approprié en fonction de votre capacité organisationnelle et du contexte, consulter les enfants pour comprendre leurs expériences, leurs besoins et leurs souhaits pour leurs parents.

Étape 3 : Évaluer la possibilité d'impliquer les hommes dans votre programme.

- Explorer les perceptions des hommes sur les programmes d'éducation parentale et leur demander ce qui motiverait ou découragerait leur adhésion (par exemple, des compétences ou un contenu spécifique, les facilitateurs ou autres participants).
- Demander aux femmes et aux enfants quels changements ils aimeraient voir dans les rôles des hommes en tant que parents et partenaires, y compris les risques ou les préoccupations des femmes concernant le fait d'engager des hommes dans la prise en charge non rémunérée des enfants et les discussions sur la violence.
- Demander aux femmes si elles se sentiraient à l'aise dans des séances mixtes ; s'il y a des sujets qui, selon elles, seraient mieux abordés séparément ; et s'il existe des ressources qui pourraient permettre une participation des deux conjoints (par exemple, fournir des services de prise en charge des enfants pendant les séances en couple).

Phase 3. Adapter la méthode de recrutement, le contenu, et la conception de votre programme.

Étape 1 : Identifier les possibilités d'intégrer la réflexion sur le genre et le pouvoir dans votre programme d'études.

X Ne pas supposer automatiquement que la discussion sur les rôles de genre ou le pouvoir sera controversée dans votre environnement ; on constate souvent que les participants sont plus ouverts à de nouvelles idées qu'on ne l'avait prévu.

X Ne pas limiter la discussion sur les rôles de genre ou l'acquisition de compétences à une seule séance ou activité ; rechercher des occasions de promouvoir la réflexion critique et de renforcer les compétences tout au long du programme d'études.

X Ne pas demander aux parents de participer à des démonstrations publiques (p. ex., des hommes qui font le ménage ou la cuisine) ou à des témoignages dans le cadre de votre programme d'études - à moins que les participants eux-mêmes ne le suggèrent, car cela pourrait provoquer de la résistance ou des réactions négatives.

- Ajouter des activités ou intégrer des questions dans des activités en cours pour réfléchir aux attitudes des participants et aux attentes sociales concernant les rôles de genre, les dynamiques de pouvoir et la manière dont celles-ci influencent les relations, les pratiques parentales et les possibilités offertes aux enfants (voir l'Annexe 1).
- Proposer une discussion sur les inconvénients d'une répartition rigide du travail et du pouvoir entre les femmes et les hommes, et sur les avantages que le partage des rôles et des responsabilités peut apporter aux femmes, aux hommes et à leurs enfants.
- Envisager de nouvelles activités qui abordent les concepts de genre et de pouvoir (le cas échéant) afin d'analyser les idées reçues sur les rôles et les normes en matière de genre et d'illustrer la façon dont ils sont socialement construits et, par conséquent, susceptibles de changer (voir l'Annexe 1).
- Examiner les supports de programme existants (illustrations, aides visuelles, slogans, livres, brochures, affiches, vidéos) : comment dépeignent-ils les femmes, les hommes, les filles et les garçons et que disent-ils de leurs rôles, de leur pouvoir et des possibilités qui leur sont offertes ?
- Réviser ou remplacer les supports qui dépeignent ou renforcent des normes ou des stéréotypes sexistes préjudiciables par des supports qui présentent des rôles et des relations plus équitables pour les parents et leurs enfants (par exemple, des hommes effectuant des tâches ménagères, des parents communiquant et travaillant ensemble, des enfants qui jouent avec des jouets qui contredisent les stéréotypes sexistes).

Étape 2 : Développer ou inclure des activités de sensibilisation à la violence dans le programme d'études.

- Ajouter de nouvelles activités ou intégrer des questions dans des activités en cours qui explorent la violence à l'égard des enfants et à l'égard des femmes : ce qu'est la violence, sa présence et ses impacts dans la vie des participants et dans leurs communautés.
- Inclure des activités et un espace où les hommes peuvent discuter de la violence dans leur propre vie (par exemple, s'ils ont subi ou ont été témoin de la violence dans leur enfance), ce qui peut être un outil puissant pour les aider à s'ouvrir à une conversation plus large sur la violence à l'égard des enfants et des femmes (voir l'Annexe 1).
- Inclure des activités qui identifient les facteurs contribuant à la violence domestique afin d'en parler ; discuter de la façon dont la violence mine les relations familiales et empêche les parents d'atteindre les objectifs voulus pour leurs enfants et pour eux-mêmes.
- Fournir des informations sur les lois et politiques locales en matière de violence à l'égard des enfants et des femmes ou d'égalité entre les genres (le cas échéant) - en particulier si la sensibilisation sur ce sujet est limitée ou si des idées fausses ou un manque de clarté contribuent au conflit ou à la violence.
- Encourager les participants à réfléchir aux liens entre la violence à l'égard des enfants et des femmes, y compris les conséquences communes et les schémas intergénérationnels, mais il convient de rappeler qu'une résistance profondément enracinée à l'élimination d'une forme de violence peut saper vos efforts pour aider les parents à mettre fin à l'autre forme de violence.
- Encourager les participants à trouver ce qu'ils peuvent faire pour prévenir la violence dans leur propre famille et ce que la communauté peut faire pour prévenir et répondre à la violence à l'égard des enfants et des femmes.

Étape 3 : Renforcer le développement des compétences relationnelles et parentales dans le cadre du programme d'études.

- Rencontrer les parents là où ils se trouvent et renforcer leurs connaissances actuelles ; ne pas présupposer qu'ils manquent totalement de compétences parentales et relationnelles.
- Définir clairement les changements de comportement que vous souhaitez obtenir en vous basant sur les facteurs connus qui favorisent la violence à l'égard des enfants et des femmes dans les communautés où vous travaillez, ainsi que sur les compétences et le soutien demandés par les parents (et les enfants) dans le cadre de votre recherche formative.
- Examiner votre programme pour identifier les activités de développement des compétences qui pourraient être intégrées ou renforcées en fonction des changements recherchés (par exemple, la communication au sein du couple ou entre parents et enfants, la résolution des conflits, la régulation émotionnelle, la parentalité positive, la gestion de la consommation d'alcool).
- Utiliser une combinaison d'activités - information et démonstration de compétences, exercices pratiques et discussion - pour aider les parents à apprendre, intérioriser et mettre en pratique de nouvelles compétences, et renforcer ces compétences tout au long du programme d'études.
- Créer des possibilités de communication entre partenaires - un facteur essentiel pour la résolution des conflits et la coparentalité - pendant et entre les rencontres (par exemple, des activités ou des devoirs qui demandent aux partenaires de se parler et de s'écouter).
- Encourager les participants à identifier les avantages et l'applicabilité des nouvelles compétences (par exemple, comment la gestion des émotions peut améliorer les relations avec les partenaires et les enfants) et les aider à partager les rôles et les responsabilités d'une manière qui convienne à leur famille.

- Inclure des devoirs qui encouragent les participants à mettre en pratique ces nouvelles compétences à la maison et encourager les volontaires à partager leurs expériences avec le groupe pour renforcer la confiance et favoriser le soutien par les pairs.

Étape 4 : Déterminer s'il convient d'incorporer des séances mixtes ou en couple et comment le faire.

- Savoir que les parents peuvent tirer profit de séances individuelles ou avec leur partenaire, et que les partenaires peuvent être encouragés à se soutenir mutuellement dans l'adoption d'un nouveau comportement, qu'ils participent séparément ou ensemble.
- Utiliser les résultats de la recherche formative pour décider de la manière de travailler avec les femmes et les hommes, éventuellement dans le cadre de séances séparées ou conjointes, en tenant compte des risques et des avantages de chacune d'entre elles et en fonction des thèmes et du contexte culturel.
- Envisager des séances non mixtes (ou des espaces de discussion séparés au sein d'une même séance) pour des sujets tels que la violence exercée par un partenaire intime, l'abus d'alcool, les préoccupations en tant que mères ou pères, et des sujets considérés comme culturellement inappropriés pour que les femmes et les hommes en discutent ouvertement ensemble ou qui pourraient comporter des risques pour les participants.
- Envisager ou prioriser des séances mixtes ou en couple pour des sujets tels que le développement d'aspirations communes pour leurs enfants ; une parentalité positive ; les décisions concernant le ménage et son budget ; la santé ou la nutrition reproductive, maternelle, néonatale et infantile (si cela s'applique à votre programme et s'avère approprié dans le contexte culturel). Différents facilitateurs (généralement du même sexe que les participants) sont proposés pour diriger les séances non mixtes et les séances mixtes ou en couple.
- Choisir des séances non-mixtes ou mixtes (ou une combinaison des deux) en fonction de votre contexte, des risques potentiels et des préférences des femmes et des hommes. Par exemple, dans certains contextes, discuter de la violence exercée par un partenaire intime avec des hommes et des femmes ensemble comporte des risques pour les femmes, tandis que dans d'autres, des séances séparées peuvent comporter des risques si les hommes soupçonnent leur partenaire de révéler la violence. Le contexte est essentiel.
- Identifier des solutions potentielles aux obstacles à la participation à des séances communes identifiés par les hommes et les femmes, tels que le manque de services de prise en charge des enfants ou les horaires de travail, et planifier et évaluer les coûts de ces solutions dans la mesure du possible.

Étape 5 : Réviser la méthode de recrutement pour atteindre les parents et les couples.

- Déterminer la manière dont vous inviterez les parents (en couple, par l'intermédiaire d'un parent, en personne ou par d'autres moyens) et identifier la personne la mieux placée pour les recruter (par exemple, des facilitateurs ou des travailleurs de la santé, des prestataires de services sociaux ou des responsables locaux).
- Examiner vos messages actuels de recrutement (comment vous décrivez le programme : à qui il s'adresse et quels sont ses avantages) et vérifier s'ils s'adressent à la fois aux femmes et aux hommes.
- Réviser votre recrutement en conséquence - envisager des messages qui mettent l'accent sur l'amélioration du bien-être de la famille et de l'enfant ou qui traitent des défis spécifiques liés à la parentalité signalés par les femmes et les hommes dans la recherche formative - et indiquer clairement que le programme est conçu pour les parents et les couples.

Phase 4. Tester et améliorer votre programme une fois qu'il est adapté.

X Ne pas supposer que parce que quelque chose a fonctionné (ou n'a pas fonctionné) dans un autre contexte, cela fonctionnera dans le vôtre. Il est essentiel de tester et d'expérimenter rapidement l'ensemble du programme pour comprendre ce qui peut ou ne peut pas fonctionner dans votre contexte.

X Ne pas vous précipiter pour mettre en œuvre ou déployer votre programme sans l'avoir d'abord testé avec au moins quelques parents - cette étape est cruciale pour s'assurer que votre programme trouvera un écho auprès des participants.

Étape 1 : Tester des stratégies de recrutement, des messages et des contenus adaptés au fur et à mesure.

- Tester vos stratégies et messages de recrutement auprès de petits groupes de parents au fur et à mesure que vous les élaborez ; le retour d'information vous permettra de savoir si vous êtes sur la bonne voie et d'apporter les améliorations nécessaires.
- Tester le contenu adapté ou nouveau (activités, séances ou devoirs) au fur et à mesure de son élaboration ; recueillir les réactions du personnel, des facilitateurs ou des participants existants ou potentiels ; et le corriger si nécessaire (par exemple, modifier les instructions, la langue, le calendrier ou les modalités de diffusion).
- Recueillir les commentaires des participants sur la terminologie utilisée (par exemple, en ce qui concerne le genre et la violence) pour s'assurer que les concepts exprimés sont clairs et précis (en particulier s'il s'agit d'une traduction) et pour déterminer si certains termes sont plus facilement acceptés que d'autres.
- Élaborer un programme convivial qui décrit l'objectif, le contenu et la structure des séances / réunions, y compris le matériel et la préparation nécessaires ; inclure des conseils pour aider les facilitateurs à répondre aux questions courantes ou à surmonter les difficultés potentielles.

Étape 2 : Mener une expérience pilote et améliorer votre programme d'études une fois qu'il est adapté avant de le déployer.

- Mettre en œuvre l'ensemble du programme dans un laps de temps réduit (par exemple, sur plusieurs jours plutôt que sur plusieurs semaines) avec quelques parents pour voir comment il fonctionne dans son ensemble et s'il trouve un écho auprès d'eux.
- Envisager de piloter le programme avec des facilitateurs actuels ou potentiels qui peuvent en bénéficier à la fois en tant que participants et en tant que facilitateurs (en collaborant à la mise en œuvre du programme et en diffusant ses avantages avant de recruter d'autres personnes).
- Recueillir les commentaires des participants pour évaluer la fluidité, la clarté et la bonne compréhension du contenu et la dynamique du groupe et pour déterminer si un sujet ou une compétence nécessite plus d'attention ou n'a pas été correctement compris.
- Finaliser le programme d'études sur la base du retour d'information ; réviser, supprimer ou modifier le contenu le cas échéant, puis obtenir l'approbation (si nécessaire) des institutions publiques compétentes (la participation des pouvoirs publics à l'adaptation peut faciliter ce processus).



Phase 5. Former et soutenir de manière adéquate les facilitateurs pour une mise en œuvre réussie.

X Ne pas laisser l'emploi du temps du personnel ou des facilitateurs déterminer la mise en œuvre ; pour recruter et retenir les parents (en particulier les hommes), il faut souvent les rencontrer près de leur lieu de résidence (ou de travail) et à des heures qui leur conviennent.

X Ne pas privilégier les horaires et le temps des hommes par rapport à ceux des femmes ; chercher à identifier des moments où les deux parents peuvent participer et fournir un soutien à cet effet, ou envisager des séances séparées.

X Ne pas permettre aux animateurs de signaler une femme victime de violence sans son consentement ou de dénoncer son partenaire aux responsables ou aux forces de l'ordre, à moins qu'elle ne soit en danger imminent.

Étape 1 : Examiner le profil des facilitateurs et les capacités requises.

- Évaluer la capacité et l'ouverture des facilitateurs actuels à diriger des séances participatives et interactives visant à remettre en question les attitudes et les normes en matière de genre - cela pourrait nécessiter un changement de mentalité dans le cas de facilitateurs plus habitués aux méthodes d'enseignement didactiques.
- Considérer la possibilité d'inclure davantage de facilitateurs de sexe masculin, avec lesquels les hommes pourraient se sentir plus à l'aise, afin de faciliter des séances non mixtes avec des hommes, en particulier si on n'a pas travaillé avec des pères auparavant.
- Décider si des prestataires de services ou des experts supplémentaires sont nécessaires pour co-faciliter des séances spécifiques de développement des compétences ou d'information (par exemple, des travailleurs de la santé pour fournir des informations sur la santé ou la nutrition, des travailleurs sociaux connaissant les lois et les services locaux).
- Recruter de nouveaux facilitateurs si nécessaire en fonction de votre recherche formative (par exemple, les personnes avec lesquelles les parents se sentent à l'aise ou qui leur donnent des conseils sur l'éducation des enfants) et en fonction du nombre de facilitateurs nécessaires pour le nombre de séances pour un seul sexe ou pour des sexes différents dans votre programme d'études adapté.
- Déterminer si le profil du facilitateur sélectionné et les conditions de son engagement dans le programme sont viables au-delà de la période de financement du projet spécifique.

Étape 2 : Concevoir des processus d'orientation clairs et équiper le personnel et les facilitateurs pour qu'ils les mettent en œuvre.

- Cartographier les services offerts dans les communautés au sein desquelles votre programme intervient, y compris ceux destinés aux enfants et aux femmes victimes de violence ou d'autres formes de négligence ou d'abus.
- S'ils ne sont pas déjà en place, établir des relations et des accords clairs (formels ou informels) avec ces services pour faciliter l'orientation (par exemple, l'acceptation ou non de l'envoi de personnes de la part du service et la méthodologie utilisée).
- Vérifier s'il existe des lois sur le signalement obligatoire et ce que cela implique pour le programme ; le cas échéant, examiner la démarche pour signaler les faits en toute sécurité et dans l'intérêt supérieur des enfants et des femmes. Être explicite quant à vos obligations lorsque vous présentez le programme aux participants.
- Concevoir des processus de références claires basés sur les services disponibles et les lois sur la déclaration obligatoire, et suivre leur mise en œuvre pour relever les défis et identifier toute conséquence imprévue du programme.
- Élaborer des directives claires à l'intention des facilitateurs sur la façon de gérer les signalements de violence, en particulier si le facilitateur interagit avec les deux partenaires dans le cadre de séances en couple.
- Rappeler aux facilitateurs qu'ils peuvent également utiliser ces services et tenir compte du fait que les facilitateurs doivent parfois écouter les victimes ou réagir à la violence dans leurs communautés ; prévoir des occasions régulières pour les soutenir.



Étape 3 : Investir dans une formation adéquate des facilitateurs.

- Aider les facilitateurs à comprendre la raison d'être du programme, y compris l'intersection entre la violence à l'égard des enfants et celle à l'égard des femmes et la raison pour laquelle une approche transformatrice de genre est nécessaire.
- Fournir aux facilitateurs une formation suffisante (souvent 10 jours) en utilisant des méthodes participatives pour renforcer leurs compétences et leur confiance dans la mise en œuvre, en leur laissant suffisamment de temps pour connaître la méthode, la pratiquer eux-mêmes et recevoir un retour d'information constructif de la part de leurs pairs et des formateurs, par exemple, à travers la méthode « teach-back » (transmettre à leur tour tous les enseignements reçus).
- Créer un espace au sein de la formation pour que les facilitateurs puissent réfléchir à leurs propres attitudes concernant les rôles de genre, la violence à l'égard des enfants et des femmes, et l'engagement des hommes (voir l'Annexe 1).
- Envisager de diviser la formation en plusieurs formations plus courtes si les facilitateurs disposent de peu de temps ou de laisser suffisamment de temps entre les formations pour permettre aux facilitateurs de lire, d'assimiler et de s'entraîner à mener les activités.
- Fournir aux facilitateurs des attentes, des informations et des outils clairs pour faire leur travail, et organiser des formations de remise à niveau pour relever les défis et renforcer les compétences (cela peut se faire au début ou à mi-parcours de la mise en œuvre ou avant le prochain cycle du programme).
- Prendre toutes les dispositions utiles pour que le personnel et les facilitateurs connaissent les risques potentiels liés au travail avec les parents pour modifier la dynamique de la relation, et les former aux protocoles de sécurité applicables et aux voies d'orientation vers les services de support et d'intervention (c'est-à-dire qui, pourquoi, quand et comment).
- Accorder du temps et de l'espace au personnel et aux facilitateurs pour qu'ils puissent prendre en considération leurs propres besoins, même lorsqu'ils interagissent avec les parents, et identifier ce que le programme peut faire pour soutenir leur santé mentale et leur bien-être.



Étape 4 : Fournir aux facilitateurs une supervision de soutien.

- Planifier et évaluer le temps et les ressources (humaines, financières) pour aider les facilitateurs à mettre en œuvre le programme avec qualité et fidélité, en fonction de leurs besoins, des capacités de votre organisation et de votre budget.
- Organiser des réunions de groupe régulières avec les facilitateurs pour planifier les séances, explorer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, identifier conjointement les solutions possibles, encourager l'apprentissage au sein du groupe et demander s'ils ont besoin de compétences ou d'informations supplémentaires pour le recrutement ou la mise en œuvre du programme.
- Vérifier régulièrement le bien-être des facilitateurs et leur offrir la possibilité de prendre soin d'eux-mêmes ; la mise en œuvre de programmes qui abordent la violence et d'autres questions sensibles peut s'avérer difficile pour les facilitateurs.
- Observer les séances et partager des commentaires constructifs avec les facilitateurs - ceux qui ont besoin d'un soutien supplémentaire peuvent être associés à des co-facilitateurs compétents ou bénéficier d'un mentorat individuel.
- Développer des outils permettant l'établissement de rapports simples qui peuvent aider à identifier les défis dès le début - envisager des appels téléphoniques et / ou des messageries individuelles ou de groupe (par exemple, SMS, WhatsApp, Telegram) pour collecter des données, établir un contact avec les facilitateurs et fournir de l'aide.

Étape 5 : Veiller à ce que les horaires et les lieux des séances soient adéquats pour les participants et pour les facilitateurs.

- Comprendre que dans certains cas les séances doivent se dérouler en dehors des heures de travail normales - par exemple, le week-end, la nuit ou tôt le matin - et en tenir compte lors de la sélection des facilitateurs et de la planification de la mise en œuvre et du suivi des séances.
- Organiser les séances dans des lieux accessibles (et acceptables) pour les participants, à des jours et à des heures qui leur conviennent - dans la mesure du possible, laisser les facilitateurs et les participants décider ensemble du calendrier des séances.
- Prendre toutes les dispositions utiles pour que les lieux où se déroulent les séances respectent l'intimité et permettent de créer un espace sûr pour les participants et les facilitateurs.
- Impliquer les leaders communautaires (le cas échéant) afin qu'ils soient au courant de l'existence du programme et en promeuvent le recrutement et la mise en œuvre.

Conclusion

L'adaptation des programmes est un processus intensif qui peut libérer le potentiel de vos programmes, améliorer les interactions parents-enfants et la dynamique familiale, réduire la violence et ses impacts immédiats et à long terme, et garantir que les enfants soient élevés sans stéréotypes de genre et avec des chances égales quel que soit leur sexe ou leur identité de genre. Une fois votre programme adapté, il est important de réfléchir à la manière dont vous allez en assurer le suivi pour comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et pour en évaluer l'impact.

Le prochain dossier de cette série ([Dossier #4](#)) présente quelques considérations clés pour le suivi et l'évaluation de votre programme d'éducation parentale adapté. Il a été conçu pour aider les professionnels des programmes d'éducation parentale à prendre des décisions clés concernant le suivi et l'évaluation réalistes et faisables en fonction de la capacité organisationnelle, du temps et du budget dont ils disposent. Ce dossier comprend des liens vers des ressources essentielles qui peuvent soutenir vos efforts de suivi et d'évaluation.

Nous vous invitons à consulter les quatre dossiers de notre série :

DOSSIER #1

Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Pourquoi c'est important.

DOSSIER #2

Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Contenu des programmes axés sur une approche transformatrice de genre.

DOSSIER #3

Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Comment adapter les programmes pour traiter ces deux types de violence.

DOSSIER #4

Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et les femmes : Comment mesurer le changement.

Ressources recommandées



© UNICEF

Conception et adaptation des programmes de prévention de la violence

[Designing Parenting Programmes for Violence Prevention: A Guidance Note](#), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2020

[Guidance Note for Adapting Curriculum-Based Violence Prevention Programmes](#), Prevention Collaborative, 2022

[Supporting Parents and Caregivers: Prevention Strategies Deep Dive](#) (online course), Prevention Collaborative, 2023

[How to Effectively Partner with Community Leaders in Gender Transformative Programming](#), US Agency for International Development (USAID) Interagency Gender Working Group (IGWG), 2022

Engaging Fathers and Male Caregivers

[Do's and Don'ts for Engaging Men and Boys](#), USAID IGWG Male Engagement Taskforce, 2020

[Promoting Men's Engagement in Early Childhood Development: A Programming and Influencing Package](#), Plan International and Equimundo, 2021

[Core Elements of Gender-Transformative Fatherhood Programs to Promote Care Equality and Prevent Violence: Results from a Comparative Study of Program P Adaptations in Diverse Settings around the World](#). Equimundo, 2023.

Promoting Gender-Transformative Parenting

[Tip Sheet: Gender-Responsive Parenting](#), UNICEF, 2019

[Technical Note: Gender-Responsive Parenting](#), UNICEF, 2021

[Resource Package and Training Modules for Promoting Gender-Transformative Parenting](#), UNICEF and International Step by Step Association, 2023

[Caring for the Caregiver](#) (training modules), UNICEF, 2019

Providing Training and Supportive Supervision to Facilitators

[Facilitating Gender Transformation](#) (cours en ligne), Prevention Collaborative

[EQUIP : Ensuring Quality in Psychological Support](#) (plateforme en ligne), UNICEF et Organisation mondiale de la Santé

[Dare to Care: Wellness, Self and Collective Care for Those Working in the VAW and VAC Fields](#) (cours en ligne), Sexual Violence Research Initiative, 2023

Ressources

1. UNICEF Innocenti - Global Office of Research and Foresight, Prevention Collaborative and Equimundo. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes. Pourquoi c'est important. Dossier 1. UNICEF Innocenti, Florence, 2023. https://prevention-collaborative.org/knowledge_hub/parenting-why-is-it-important/
2. Bacchus, Lorraine J., Manuela Colombini, Isabelle Pearson, Anik Gevers, Heidi Stöckl, et Alessandra C. Guedes (à paraître). "A Rapid Systematic Review of Effective Interventions That Prevent and/or Respond to Intimate Partner Violence against Women and Child Maltreatment."
3. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2020. Gender Dimensions of Violence against Children and Adolescents. New York : UNICEF. <https://www.unicef.org/documents/gender-dimensions-violence-against-children-and-adolescents>
4. UNICEF Innocenti - Global Office of Research and Foresight, Prevention Collaborative and Equimundo. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes. Que contiennent les programmes axés sur une approche transformatrice de genre. Dossier 2. UNICEF Innocenti, Florence, 2023. https://prevention-collaborative.org/knowledge_hub/parenting-what-does-gt-programmes-look-like/
5. Landers, Cassie, Francesca Stuer et Siân Long. 2020. Designing Parenting Programmes for Violence Prevention: A Guidance Note. Fonds des Nations Unies pour l'enfance. <https://www.unicef.org/documents/designing-parenting-programmes-violence-prevention-guidance-note>
6. Skeen, Sarah, Marcy Levy et Jumana Haj-Ahmad. 2021. Programming Guidance: Parenting of Adolescents. Fonds des Nations Unies pour l'enfance. <https://www.unicef.org/lac/media/29786/file/Parenting-of-adolescents-guidance.pdf>
7. Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2022. Nurturing Care Handbook: Strategic Action 2: Focus on Families and Communities: How to Listen to Families, Encourage Communities and Use the Media. Genève : OMS et UNICEF. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/365548/9789240058453-eng.pdf>
8. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2022. Global Multisectoral Operational Framework for Mental Health and Psychosocial Support of Children, Adolescents and Caregivers across Settings. New York : UNICEF. <https://www.unicef.org/reports/global-multisectoral-operational-framework>
9. Powell, Mary Ann, Nicola Taylor, Robyn Fitzgerald, Ann Graham et Donnah Anderson. 2013. Ethical Research Involving Children. Florence : United Nations Children's Fund Office of Research - Innocenti. <https://www.unicef-irc.org/publications/706-ethical-research-involving-children.html>
10. Organisation mondiale de la Santé. 2016. Ethical and Safety Recommendations for Intervention Research on Violence against Women: Building on Lessons from the WHO Publication Putting Women First: Ethical and Safety Recommendations for Research on Domestic Violence against Women. Genève : Organisation mondiale de la Santé. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/251759/9789241510189-eng.pdf>
11. Kenny, Leah, et Ben Cishlaghi et al. 2019. Addressing Social Norms at the VAW/VAC Intersection: Challenges and Opportunities. Meeting Report. Learning Group on Social Norms and Gender-Related Harmful Practices Convened by the Gender, Violence and Health Centre (GVHC) of the London School of Hygiene & Tropical Medicine (LSHTM). LSTHM. https://www.alignplatform.org/sites/default/files/2020-02/2019_social_norms_vawvac_report.pdf
12. Guedes, Alessandra, Sarah Bott, Claudia Garcia-Moreno, et Manuela Colombini. 2016. "Bridging the Gaps: A Global Review of Intersections of Violence against Women and Violence against Children." Global Health Action 9, no. 1 : 31516. <https://doi.org/10.3402/gha.v9.31516>
13. Namy, Sophie, Catherine Carlson, Kathleen O'Hara, Janet Nakuti, Paul Bukuluki, Julius Lwanyaaga, Sylvia Namakula et al. 2017. Towards a Feminist Understanding of Intersecting Violence against Children and Women in the Family. Social Science and Medicine 184 : 40-48. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2017.04.042>

Annexe 1. Ressources pour promouvoir la réflexion sur les normes et la violence de genre

La mise en œuvre d'activités visant à promouvoir la réflexion critique et la discussion sur les normes et les rôles liés au genre constitue un des éléments clés des programmes axés sur une approche transformatrice de genre. Ces activités sont conçues pour aider les participants à remettre en question les normes de genre ou à les contester et à transformer leurs propres attitudes en matière de genre. Les activités qui encouragent une réflexion critique sur la violence - ce qu'elle est, comment elle est présente dans nos vies et l'impact qu'elle a sur les individus, les familles et les communautés - sont également essentielles pour sensibiliser à la violence à l'égard des enfants et des femmes et pour réduire l'acceptation de ce fléau. Ce processus de réflexion critique est important pour les participants au programme d'éducation parentale, mais aussi pour le personnel, les facilitateurs et les autres acteurs clés qui soutiennent la mise en œuvre du programme. Vous trouverez ci-dessous plusieurs ressources que vous pourrez consulter pour vous aider à adapter votre programme d'éducation parentale ou à élaborer un plan de formation pour le personnel et les facilitateurs :

- **Commencer par soi-même : Réfléchir sur le pouvoir, le genre et la violence** (Prevention Collaborative Learning Lab) ; ce cours en ligne encourage la réflexion sur nos expériences personnelles et nos croyances en matière de pouvoir et de genre et examine la manière dont elles affectent notre travail de prévention ou de réponse à la violence.
- **Formations du groupe de travail interagence sur le genre** ; la bibliothèque de ressources comprend du matériel et des activités visant à promouvoir une réflexion critique sur les normes de genre, ainsi que des conseils de formation.
- **Bibliothèque de programmes de prévention de la violence** (Prevention Collaborative) ; la bibliothèque propose une série de programmes de prévention de la violence qui comprennent des activités spécifiques visant à remettre en question les normes de genre nuisibles et la violence, et qui peuvent être adaptés à votre programme ou à votre formation.

- **Bibliothèque des programmes de prévention de What Works** (What Works to Prevent Violence against Women and Girls) : La bibliothèque comprend plusieurs programmes de prévention élaborés ou soutenus par le programme What Works.
- **Kit de ressources sur l'éducation parentale axée sur une approche transformatrice de genre** (UNICEF, International Step by Step Association) ; ce kit comprend des ressources, des modules de formation et des diapositives pour aider les prestataires de services qui travaillent avec les enfants et les familles à promouvoir des pratiques parentales axée sur une approche transformatrice de genre, en particulier une socialisation positive en matière de genre.

Les activités tirées des programmes en cours qui adoptent une approche transformatrice de genre et qui ont démontré leur efficacité à réduire à la fois la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes (qui sont disponibles en ligne) peuvent constituer d'importantes ressources pour l'élaboration ou l'adaptation des programmes. Voir, par exemple :

- Programme d'études pour les couples de Bandebereho
- Programme d'études pour les couples d'Indashyikirwa
- Programme de formation des mentors pour les pères responsables, engagés et aimants (REAL)
- Safe at Home : programme d'études et guide de formation pour les femmes, les hommes et les familles

Annexe 2. Normes sociales communes qui alimentent la violence à l'égard des enfants et des femmes

La violence à l'égard des enfants et des femmes repose sur des normes sociales communes, c'est-à-dire, les règles non écrites, les valeurs et les attentes qui existent au sein d'une communauté et sont souvent imposées par la société. Elles définissent ce qui est considéré comme un comportement normal et approprié pour les membres de la communauté (ou d'une société ou d'un groupe d'individus).¹¹

Les deux types de violence sont souvent soutenus par des normes sociales similaires (voire identiques) qui : a) favorisent l'acceptation de la violence ; b) promeuvent le recours à la violence ; c) interfèrent avec la dénonciation de la violence et d) limitent les interventions visant à mettre fin à la violence. Il s'agit notamment des normes suivantes :^{12,13}

- Soutenir l'inégalité entre les genres et tolérer la violence.
- Promouvoir des masculinités toxiques fondées sur la violence et le contrôle.
- Tolérer la discipline violente à l'égard des enfants et des femmes.
- Légitimer le recours à la violence pour résoudre les conflits.
- Blâmer les victimes et encourager le maintien des problèmes au sein des familles, ce qui décourage la recherche d'aide.
- Donner la priorité à la réputation des auteurs d'infractions.

Dans certains contextes, on peut avoir accès à des travaux de recherche sur les normes sociales en matière de violence. Si elles ne sont pas disponibles, vous pouvez examiner la liste suivante de normes sociales communes avec le personnel, les participants au programme et les facilitateurs afin d'identifier ou de vérifier quelles sont les normes qui sont communes (c'est-à-dire, acceptées et soutenues par une partie importante de la communauté) dans votre contexte :¹¹

- La violence est une forme de discipline acceptable et même nécessaire pour corriger le comportement des enfants et des femmes.
- Les femmes ne doivent pas contester les décisions de leur mari.
- Les enfants ne doivent pas contester les décisions de leurs parents.
- Les femmes sont responsables du comportement de leurs enfants.



© UNICEF

- La violence est une preuve d'amour.
- Les hommes ne doivent pas montrer leurs émotions ni faire preuve de faiblesse.
- Les enfants ont besoin d'être punis physiquement pour apprendre à se comporter.
- Les femmes doivent obéir à leur mari et ne pas le contredire.
- Les affaires familiales sont privées et les membres de la famille ne doivent pas les divulguer.
- Les affaires communautaires sont privées et les membres de la communauté ne doivent pas les divulguer.
- Les personnes victimes d'acte de violence ont généralement fait quelque chose et le mérite.
- Il est honteux de parler de la violence, en particulier de la violence sexuelle.
- La violence est très répandue et personne n'intervient jamais pour y mettre fin.

Vous trouverez de plus amples informations sur les normes sociales qui sous-tendent la violence à l'égard des enfants et des femmes dans « [Addressing Social Norms at the VAW/VAC Intersection: Challenges and Opportunities](#) ».

La plateforme [ALIGN \(Advancing Learning and Innovation on Gender Norms\)](#) est une ressource utile pour la recherche sur les normes sociales et de genre.

Annexe 3. Stratégies visant à promouvoir des attitudes, des rôles et des normes plus équitables en matière de genre

Les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre remettent en question les normes de genre néfastes et renforcent les normes qui favorisent des relations familiales bienveillantes, non violentes et équitables. Pour ce faire, les programmes utilisent souvent une ou plusieurs des stratégies suivantes pour remettre en question les normes inégales concernant le genre :

- **Stratégie 1 : Promouvoir la discussion et la réflexion sur les rôles, les normes et les dynamiques de pouvoir liés au genre.** Les participants réfléchissent aux attentes de la société à l'égard des hommes et des femmes, et à la manière dont elles se traduisent dans leurs expériences et leurs aspirations en tant que parents. Ces réflexions et discussions sont souvent intégrées dans plusieurs sujets ou séances et peuvent utiliser les termes « genre » ou « normes ». Il peut s'agir de discuter qui fait quoi et qui décide au sein du foyer, d'explorer les attitudes des participants à l'égard des rôles de genre et de la violence (par exemple, activités « d'accord ou pas d'accord ») ou d'aborder la façon dont les attentes et le comportement des parents à l'égard de leurs enfants diffèrent en fonction du sexe de l'enfant. Les activités encouragent les parents à identifier les inconvénients d'adhérer aux classifications rigides des rôles des hommes et des femmes (pour eux-mêmes et leurs enfants) et les avantages de vivre en dehors de ces classifications.
- **Stratégie 2 : Représenter de manière équitable les rôles des hommes et des femmes dans le matériel du programme et les supports visuels.** Les programmes veillent à ce que leur matériel ne s'appuie pas sur des stéréotypes de genre ou ne renforcent pas les normes d'inégalité entre les genres (par exemple, en montrant uniquement des mères s'occupant des enfants et uniquement des pères exerçant un travail rémunéré, ou en montrant des filles jouant à la poupée et des garçons jouant avec des camions). Cette condition s'applique aux manuels, aux tableaux de conférence, au matériel audiovisuel, aux affiches, slogans et messages utilisés pendant les séances, ainsi qu'à tous les livres ou brochures remis aux participants pour qu'ils les emportent chez eux. Les programmes cherchent plutôt à renforcer les normes en vigueur - ou à en promouvoir de nouvelles - plus équitables en décrivant des dynamiques familiales bienveillantes et non violentes

(par exemple, lorsque les pères et les mères partagent les soins et la prise de décision et que les enfants bénéficient de l'égalité des chances, indépendamment de leur sexe ou de leur identité de genre). Les participants au programme sont généralement impliqués dans la conception de ces messages et de ce matériel.

- **Stratégie 3 : Concevoir des activités spécifiques pour analyser les concepts de genre et de pouvoir.** Certains programmes prévoient des activités spécifiques pour discuter des termes liés au genre, comme la différence entre le genre et le sexe. Ces activités peuvent être utiles pour illustrer la façon dont les rôles de genre sont socialement construits et pour combattre les idées reçues (par exemple, que le genre ne s'applique qu'aux femmes et aux filles). Le cas échéant, ces activités peuvent permettre des discussions plus larges sur l'égalité entre les genres et les avantages qu'elle peut apporter à tous. Toutefois, dans certains contextes caractérisés par des idées reçues ou des réactions négatives à l'égard des efforts déployés en faveur de l'égalité des genres, la mise en œuvre d'activités spécifiques en matière d'égalité entre les genres peut se heurter à de sérieux obstacles. Les programmes comprennent aussi souvent des activités conçues pour explorer le pouvoir, en décortiquer les différents types (pouvoir sur, pouvoir pour, pouvoir dans, pouvoir avec) et analyser la façon dont il est utilisé et vécu dans la vie quotidienne. Dans certains contextes, des programmes tels que « SASA ! » ont mis en évidence le fait que les participants sont moins réticents à discuter du pouvoir que du genre.



Annexe 4. Promouvoir la communication au sein du couple

La communication au sein du couple est une compétence importante pour réduire les conflits et la violence. Faciliter une meilleure communication au sein du couple peut également permettre aux parents de travailler en équipe dans l'éducation des enfants et de prendre de meilleures décisions. Les programmes peuvent renforcer les compétences en matière de communication et promouvoir la communication entre partenaires de multiples façons, qui peuvent être combinées pour un impact maximal. Parmi les exemples pratiques, on peut citer :

- **Créer un espace et des possibilités pour que les partenaires puissent se parler.** Les activités proposées dans le cadre des séances d'éducation parentale peuvent être de s'asseoir et de se parler. Par exemple, vous pouvez demander aux couples de discuter de leurs aspirations pour leurs enfants et leurs familles, des préparatifs pour la naissance d'un enfant, de la gestion du comportement de leur enfant, de la prise de décisions financières qui profitent à leurs enfants ou de la planification familiale. Pour de nombreux couples, c'est peut-être la première fois qu'ils abordent ces sujets ensemble. Les facilitateurs peuvent encourager les partenaires à partager leurs expériences, leurs désirs et leurs idées - et veiller à ce que ces discussions ne soient pas dominées par les hommes. Les « devoirs » à réaliser à la maison peuvent également encourager la communication au sein du couple sur des sujets particuliers entre les séances.
- **Aider les couples à fixer des objectifs communs pour leurs enfants et leur famille.** De nombreux programmes prévoient une activité permettant aux partenaires de discuter de leurs objectifs pour leurs enfants (par exemple, dans deux, cinq ou même vingt ans). Ce type d'activité favorise la communication au sein du couple et peut également fournir un cadre général (c'est-à-dire un ensemble d'objectifs communs) auquel les facilitateurs pourront se référer lors des prochaines séances. Les programmes peuvent systématiquement se référer à ces objectifs communs lorsqu'ils abordent de nouveaux sujets (par exemple, la prise de décision au sein du foyer, l'éducation positive des enfants) et encourager les couples à réfléchir à la façon dont le fait de travailler ensemble peut aider à atteindre ces objectifs. Ce cadre commun peut également aider les parents à identifier et à hiérarchiser les changements ou les actions qu'ils souhaitent entreprendre.

- **Renforcer les compétences en matière de communication au sein du couple. Des exercices concrets et des simulations peuvent aider les participants à apprendre et à mettre en pratique de nouvelles compétences en matière de communication.** Ces exercices peuvent porter sur l'écoute active, le développement de l'empathie et les différentes manières de communiquer leurs sentiments ou leurs idées. Ces activités peuvent aider les participants à identifier les problèmes existants dans la façon dont les couples communiquent et les possibilités d'améliorer la communication entre les partenaires, en particulier pour éviter ou résoudre les conflits.

© UNICEF



À propos de nous

L'**UNICEF** travaille dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence. Et nous n'abandonnons jamais.

UNICEF Innocenti - Le Bureau mondial de recherche et de prospective s'attaque aux questions les plus importantes pour les enfants, qu'elles soient actuelles ou émergentes. Il favorise le changement par la recherche et la prospective sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'enfant, en suscitant un débat mondial et en faisant participer activement les jeunes à son travail.

Prevention Collaborative s'efforce de réduire la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants en renforçant la capacité des acteurs clés à mettre en œuvre des programmes de prévention efficaces, fondés sur des principes féministes et sur un apprentissage basé sur les faits et la pratique. Nous répondons aux besoins spécifiques des professionnels et des partenaires de mise en œuvre en rassemblant des données probantes, en encadrant les organisations et en veillant à ce que les fonds des donateurs soient utilisés à bon escient.

Equimundo : Center for Masculinities and Social Justice (Centre pour les masculinités et la justice sociale) travaille depuis 2011 au niveau international et aux États-Unis pour engager les hommes et les garçons en tant qu'alliés dans l'égalité des genres, promouvoir une virilité saine et prévenir la violence. Equimundo s'efforce d'atteindre l'égalité des genres et la justice sociale en transformant les modèles intergénérationnels nuisibles et en promouvant des modèles d'attention, d'empathie et de responsabilité chez les garçons et les hommes tout au long de leur vie.

Pour chaque enfant, des réponses